Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20250923-DEL20252309002-DE

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025– DEL 2025-23-09-002

DATE DE CONVOCATION
002/09/2025

DATE D'AFFICHAGE

02/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents 11
Votants :12
Absents : 2
Exclus :

Objet : Opération verger

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le 26 SEP. 2025

et publication ou notification
du

26 SEP. 2025

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, Aurélie PASCOT, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine

Absents excusés : Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Franck DEVILLER, Didier DOULUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

Monsieur le Maire expose « l'opération verger » lancée par la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France. Un kit gratuit est proposé aux collectivités composé de 15 arbres fruitiers, 8 arbres labelisés « Végétal local » ainsi que les protections. Les arbres intra-parcellaires et vergers hautes tiges constituent un élément incontournable de notre territoire. Les arbres fruitiers offrent nourriture, abris, lieux de reproduction et d'hivernage à un grand nombre d'espèces animales, végétales et de champignons. En outre, les nombreuses variétés fruitières et la strate herbacée (prairie) contribuent également à la biodiversité de ce milieu semi-naturel. La collectivité doit s'engager à organiser un chantier participatif, maintenir en bon état pendant 15 ans à compter de l'acceptation, fournir des justificatifs, se soumettre aux contrôles et respecter les conditions d'implantation et gestion. Le remplacement des arbres morts durant les 15 premières années. Il propose de participer à cette opération et d'organiser un chantier de plantation avec les écoles, le Centre de loisirs et les habitants du village. Le terrain retenu est la parcelle AD 76.

Un vote a lieu.

Contre : 0 Abstention : 0

Pour : 12

La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc CATTET

Pour extrait conforme
Le Maire
Loïc TAILLEBREST

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20252309002**
Objet :	**Opération VERGER - Fédération Régionale des**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	060-216004085-20250923-DEL20252309002-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20250923-DEL20252309002-DE-1-1_0.xml	text/xml	883 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20252309002.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20250923-DEL20252309002-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	740.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 septembre 2025 à 11h20min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 septembre 2025 à 11h21min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 septembre 2025 à 11h21min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 septembre 2025 à 11h21min21s	Reçu par le MI le 2025-09-26